

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 13

Artikel: Ce que coûte un armement démodé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INSTRUCTION PRÉPARATOIRE AVEC ARMES «JUNGWEHR»

V^{ME} COURS DE CADRES

(COURS CENTRAL ROMAND)

le dimanche 19 mars 1933 à Neuchâtel

INSTRUCTEURS:

Direction générale et gymnastique :

M. le Cpt. Grandjean Bertrand, cdt. cp. fus. III/108

Tir:

Adj. sof. Béguin Paul, bat. fus. 108 E. M.

Organisation et administration:

Adj. sof. Meyer Robert, bat. fus. 126 E. M.

Emplacement de travail: Collège des Parcs**Théorie et repas:** Hôtel Suisse, rue de l'Hôpital

La participation au cours est obligatoire pour tous les chefs d'arrondissements, chefs de sections et instructeurs. Se munir de: un carnet de notes, de crayons noir et rouge, de la collection des imprimés que les chefs et instructeurs ont touchée lors du dernier cours.

Tenue militaire de sortie, avec fusil, sans cartouchières. Pour la gymnastique, une tenue légère (cuissettes et savates) est de rigueur.

ORDRE DU JOUR:

06.40	Rassemblement Place de la Gare CFF, appel	M
	Marche en colonne au Collège des Parcs	
07.10—07.30	Exercices d'ordre et de marche	B.
07.30—08.00	Exercices préparatoires préliminaires	G.
08.00—08.30	Gymnastique appliquée (course, lever)	G.
08.30—09.15	Instruction de tir	B.
09.15—09.45	Entraînement aux exercices préliminaires	G.
10.00—10.30	Gymnastique appliquée (grimper, saut)	G.
10.30—11.00	Exercices de résistance, sauts avec appui, gymnastique avec armes	G.
11.00—11.30	Enseignement mutuel	
11.30—12.00	Lancer (boulet, grenades)	G.
12.00—12.45	Jeux (balle à la main, traction à la corde, courses d'estafettes)	G.
12.45—13.45	Observation et déplacement dans le terrain	G.
14.00	Dîner en commun	
15.30—18.00	Théorie	M.
18.15	Solde, licenciement	

Par ordre du Chef d'arme de l'infanterie

Le chef de section pour l'instruction préparatoire et le tir hors du service:

Colonel **Steiner.**

Berne, le 23 février 1933.

(dont une de montagne) et d'une Cp. de Lw. Il dispose de puissants moyens de transport (fourgons attelés et une colonne de camions automobiles fournie par le Groupe de camions de la div.). Son rôle est d'effectuer le trajet: place d'échange — places de ravitaillement. Comme pour les munitions, c'est à la place de ravitaillement que les troupes prennent livraison des vivres. Elles y envoient, à cet effet, leur train de ravitaillement, formé de fourgons (de fourgons ou de mulets dans les troupes de montagne, de camions pour les cyclistes, la cavalerie et les troupes motorisées). Ces trains de ravitaillement reviendront aux bataillons, batteries, etc., dont ils dépendent. Ils distribueront, chaque soir, aux cuisines les vivres à consommer le lendemain.

Le schéma du ravitaillement en vivres est donc très semblable à celui du remplacement des munitions. Il se résume comme suit: tête d'étapes et Cp. de boul. — place d'échange (avec bouchers et éven. boulangers) — groupe de subs. — places de ravitaillement — trains de ravitaillement — cuisines.

(A suivre.)

Ce que coûte un armement démodé

Le capitaine anglais Parker se basant sur l'expérience de la guerre qui dura de 1879 à 1883 entre le Pérou et la Bolivie d'une part, et le Chili, d'autre part, montre, dans la revue « Army Ordnance » ce que peuvent être les désastreuses conséquences d'une politique immodérée d'économies sur le budget de la Défense nationale.

Des finances obérées et le désir de faire des économies avaient amené le Pérou à diminuer sa flotte et son armée: 2500 hommes d'infanterie, 1000 hommes d'artillerie, 780 cavaliers, armés de fusils antiques et de vieux canons d'acier fondu. On ne disposait que d'un million de cartouches. De plus, on pouvait recruter une très nombreuse milice, mais elle n'avait pas été convoquée depuis quatre ans pour raison d'économies. La Bolivie, alliée du Pérou, n'était guère mieux lotie.

Leur adversaire, le Chili, à peine égal en surface au tiers du Pérou, moitié moins grand que la Bolivie, et dont la population était légèrement inférieure à celle de chacun de ses deux adversaires, avait, malgré ses difficultés financières, une petite armée moderne, très exercée, de 2500 fantassins, 800 artilleurs, 700 cavaliers. Cette armée pouvait être portée à 13,000 hommes, au moment de la mobilisation. Elle pouvait être renforcée rapidement par une milice de 25,000 hommes. L'armement était très moderne et l'artillerie d'une portée supérieure à celle des adversaires.

Malgré tout le courage individuel déployé par les soldats alliés, le Pérou et la Bolivie furent battus irrémédiablement. Vieille histoire, mais combien actuelle!

(L'« Action Française », page militaire.)

**Rekrutenschulen.****Artillerie.**

F. Art.-R. 1 und 2 vom 21. April bis 6. Juli, Bière.
 F. Hb.-Abt. 26, 27 und 30, Schw. F. Hb.-Abt. 3 und 4, vom 21. April bis 6. Juli, Kloten.
 Geb.-Art. vom 21. April bis 6. Juli, Sitten.
 Schw. Mot.-Kan.-Abt. 1 bis 12, Mot.-Kan.-Bttrn. 85 bis 89, Mot.-Hb.-Bttrn. 91 bis 95 vom 21. April bis 6. Juli, Thun.
 Fest.-Art.-Abt. 1 und 2 vom 21. April bis 6. Juli, Dailly.
 Fest.-Art.-Abt. 3 und 4, Geb.-Scheiw.-Kpn. 4 und 5 vom 21. April bis 6. Juli, Airolo.

Fliegertruppe: Vom 19. April bis 4. Juli, Dübendorf.
Motorwagentruppe: Vom 27. April bis 12. Juli, Thun.

Offiziersschule.

Veterinärtruppe: Vom 18. April bis 3. Juni, Thun,

Fourierschule.

vom 19. April bis 20. Mai, Thun.